



L'Ecce Homo de Jean Hey : un chef d'œuvre vendômois ?

GÉRARD ERMISSE

Résumé : *Le musée de Bruxelles conserve un chef-d'œuvre d'art primitif : l'Ecce Homo du peintre Jean Hey, connu aujourd'hui pour être le « Maître de Moulins ». Au dos de ce petit tableau de piété figure une inscription en latin attribuant la commande du panneau, en 1494, à un certain Jean Cueillette, argentier de Pierre et Anne de Beaujeu, puis notaire et secrétaire de Charles VIII, seigneur de Chicheray en Pezou, et de Freschines. C'est le premier lien entre cette œuvre du célèbre peintre des Bourbons et notre pays vendômois. L'Ecce Homo de Jean Hey réapparaît à Orléans en 1909, au sein du milieu érudit des sociétés savantes locales puis parisiennes, pour être étudié et expertisé. Avant la Grande Guerre, ses « possesseurs » sont deux notables orléanais qui ont en commun d'avoir épousé deux sœurs originaires de Villiers-sur-Loir : voici le deuxième lien avec le Vendômois. On ne sait rien du sort de ce tableau entre 1494 et 1909 et les raisons de sa présence dans cette famille modeste de Villiers. La seule certitude est que ce tableau a, à deux reprises au moins et peut-être durant quatre siècles, été conservé dans une famille et une abbaye vendômoise. L'enquête est ouverte.*

Mots-clés : *Jean Hey, Maître de Moulins, Ecce Homo, art primitif, musée de Bruxelles, Jean Cueillette, Pierre et Anne de Beaujeu, peintre des Bourbons, Chicheray, Freschines, Pillon, Piégard, Michy, Villiers-sur-Loir.*

Parmi la riche production du « Maître de Moulins » figure un tableau moins connu que le retable éponyme de la cathédrale qui l'a rendu si célèbre et que la belle série de portraits de la famille des Bourbons. C'est un petit tableau de dévotion aux dimensions modestes que conserve le musée de Bruxelles et que le visiteur pressé risque bien de manquer. Le sujet en est un « Christ aux outrages » ou *Ecce Homo*. La facture en est si flamande que rien ne laisse supposer les relations étroites entre ce chef-d'œuvre de la peinture du XV^e siècle et le Vendômois.

Et pourtant, un lien existe, parfaitement documenté, historiquement établi et incontestable, connu des érudits et chercheurs en histoire de l'art depuis des générations et parfaitement méconnu des Vendômois. Autre intérêt de l'œuvre de Bruxelles : c'est en grande partie grâce à ce modeste *Ecce Homo* que la controverse sur l'identité du peintre connu sous le nom de « Maître de Moulins » vient de s'éteindre.

Nous reviendrons sur ce lien originel établi entre le tableau et le pays de Vendôme, plus en détail, dans la première partie de cet article.

Une seconde liaison « vendômoise » avec le tableau de Jean Hey, méconnue ou inconnue jusqu'à nos jours, fait l'objet de la seconde partie. Il s'agit de l'identité des possesseurs du tableau réapparu au début du XX^e siècle à Orléans, dans une famille de Villiers-sur-Loir.



Fig. 1 : *Ecce Homo*, conservé au musée des Beaux-Arts de Bruxelles.

Enfin, dans la troisième et dernière partie, nous ferons découvrir au lecteur dans quelles curieuses conditions, ce tableau a quitté notre pays pour la Belgique en 1923 (fig. 1).

L'*Ecce Homo* de Bruxelles et sa première relation attestée avec le Vendômois

Trois éléments sont à l'origine de notre intérêt pour ce tableau et donc de nos recherches à son sujet : les voici.

Lors de l'exposition présentée par la Réunion des musées nationaux à Paris en 2010, sous l'intitulé « France 1500 », une section importante et somptueuse était consacrée au « Maître de Moulins »¹. Était présenté alors au public, au cœur de cette section, le tableau bruxellois de Jean Hey, car ce peintre belge est désormais identifié avec certitude comme étant le mystérieux « Maître de Moulins ». La notice du catalogue résumait en quelques mots, sans trop s'y attarder, les longues controverses sur le nom et l'identité du célèbre mais anonyme « Maître de Moulins ».

Un autre élément, plus important scientifiquement, fut justement la publication en 2003 de l'article d'Étienne Hamon et Pierre-Gilles Girault². Leur travail a définitivement clos la polémique sur l'identité du

fameux « Maître de Moulins ». Les deux auteurs apportent en effet, dans cet article, tous les éléments, en particulier archivistiques, en faveur d'une attribution définitive à Jean Hey de la série des tableaux de la famille des Bourbons, dont Jean Hey était un familier, et que l'on donnait naguère, faute de précisions, au peintre anonyme dit le « Maître de Moulins ».

Un élément essentiel d'identification a été fourni par l'inscription qui figure au dos de l'*Ecce Homo* de Bruxelles : or, celle-ci nous offre la première liaison avec le Vendômois. Car le nom du commanditaire de la fin du XV^e siècle est celui de Jean Cueillette, proche des Bourbons, seigneur de Chicheray en Pezou, et de Freschines, fief situé à la lisière du Blésois et du Vendômois. Le catalogue ne s'y attarde pas. Nous allons le faire.

Les Bourbons, c'est, à la fin du XV^e siècle, le cardinal de Bourbon, puissant archevêque de Lyon, son frère Pierre, chef de cette branche de la famille royale, et sa femme, Anne de Beaujeu, régente de France en sa qualité de fille de Louis XI et tutrice de son frère cadet Charles VIII entre 1484 et 1489. Désormais, à la suite de ce remarquable travail d'érudition chartiste d'Étienne Hamon, associé à Pierre-Gilles Girault naguère conservateur au château de Blois, l'identité de ce peintre longtemps anonyme est admise aujourd'hui par la critique quasi unanime. Le « Maître de Moulins » et Jean Hey ne sont donc qu'un seul et même peintre, certes d'origine belge, mais ayant œuvré en France, principalement pour les Bourbons et leurs familiers.

Enfin, dernier point, plus anecdotique : nos travaux sur l'ascendance paternelle d'Alfred de Musset nous ont permis d'apprendre que les Cueillette et les Musset étaient apparentés. Le commanditaire du tableau est en effet, soit le beau-père, soit le beau-frère de Denis Musset, aïeul direct d'Alfred³. Denis Musset, bourgeois de Blois et lieutenant général du bailli, a épousé une Marguerite Cueillette, fille de Jean, seigneur de Freschines et de Gesvres en 1483⁴. Voilà donc que cette œuvre de piété de belle facture a appartenu à un aïeul du poète. Voilà qui ancre encore un peu plus notre cher Alfred de Musset et ses aïeux dans le Vendômois !

C'est donc par une inscription, témoignage de la commande à Jean Hey de ce panneau de dévotion au Christ de la Passion, portée sur l'œuvre elle-même et non dans les minutes d'un quelconque tabellion gardes-notes, que la liaison avec le comté de Vendôme est établie formellement. Le commanditaire ainsi attesté, Jean Cueillette, est beaucoup plus qu'un simple noble rural, possesseur de deux petits fiefs en Vendômois. Il

3. ERMISSE (Gérard et Catherine), *Les Musset. Vendômois, Blésois, Dunois*, Éd. du Cherche-Lune, 2016.

4. Je pencherais pour beau-père car, d'après Henri Stein, Jean IV Cueillette porte dans des actes de 1482, 1486, 1488 et 1490 le titre d'« argentier et secrétaire de Monseigneur de Beaujeu », tout en étant bourgeois de Vendôme et seigneur de Chicheray et Freschines, sous le nom de « Cueillette le jeune » en 1479. Puis, il prend avant juillet 1491 le titre qu'il porte au dos du panneau de *secrétaire* de Charles VIII. Les Cueillette comme les Musset font partie des familles de légistes blésois autour des ducs d'Orléans, alliés tous deux aux Villebresme.

1. Voir le catalogue de cette exposition : *France 1500. Entre Moyen-Âge et Renaissance*. Paris, RMN, 2010, 399 p.

2. GIRAULT (Pierre-Gilles) et HAMON (Étienne), « Nouveaux documents sur le peintre Jean Hey et ses clients Charles de Bourbon et Jean Cueillette », dans *Bulletin monumental*, t. 161-2, 2003, p. 117-125.

est proche du cardinal de Bourbon, des Beaujeu et de Charles VIII en sa qualité de *notaire et secrétaire du roi*. Nous le découvrons grâce à l'inscription que voici retranscrite : *Magister Johannes Cueillete, etatis 04 annorum, notarius et secretarius regis Karoli octavi, hoc opus insigne fieri fecit per magistrum Johannem Hey teutonicum pictorem egregium, 1494*⁵.

La famille Cueillet, ou Couillette ou Cueillette, d'abord blésoise comme celle des Musset, est, comme eux, devenue vendômoise : elle avait encore des descendants au début du XX^e siècle à Vendôme. Ce Jean Cueillette de 1494 est difficile à identifier car il est membre d'une longue suite de « Jean Cueillette » possessionnés de père en fils à la fois à Pezou comme « seigneurs de Chicheray » et aux limites du Blésois comme « seigneurs de Freschines », actuellement dans la commune de Villefrancœur. Certains de ces Cueillette ont été moines de la Trinité de Vendôme : cela est attesté vers 1470-1480⁶. Or la tradition familiale au XIX^e siècle chez les possesseurs de l'*Ecce Homo* et parmi les érudits locaux est que le panneau de Jean Hey était conservé « dans une abbaye vendômoise », avant la Révolution : nous reviendrons sur ce point par la suite.

Les auteurs de l'étude en 2003 ont cherché à identifier précisément le commanditaire de l'*Ecce Homo* de Bruxelles. Henri Stein l'avait fait de manière assez convaincante en 1912 (voir *infra*), mais depuis lors, de nouveaux documents et de nouvelles études sont apparus qui compliquent un peu la biographie du commanditaire. On hésite entre Jean IV et Jean V Cueillette son fils, les deux ayant occupé à peu près les mêmes charges royales l'un après l'autre. Ayant à peu près tout examiné de ces études, je dois dire que je pencherais plus pour le père, si proche des Bourbons, et donc du « Maître de Moulins », que pour le fils. En particulier, la lecture de l'inscription fautive, concernant son âge, au dos du panneau, telle que proposée par Nicole Reynaud⁷, de « 04 » en « 40 » me semble peu probante et je préfère comme Henri Stein lire « 64 », transformant tout simplement le « 0 » en « 6 », *lapsus calami* plus vraisemblable : ce qui nous donne un Jean Cueillette né en 1430 et mort vers 1499. Le beau-père de Denis Musset donc.

Quoi qu'il en soit, nous avons une relation établie avec certitude entre ce chef-d'œuvre de la peinture du XV^e siècle et le Vendômois à la même époque. Le Vendômois est en effet aux XV^e et XVI^e siècles un vrai berceau de culture : que l'on en juge par le nombre et la qualité des monuments de cet « âge d'or » qui émaillent tout l'ancien comté de Vendôme. Le tableau de piété de Jean Cueillette, constitué très probablement de deux éléments formant un diptyque commandé en 1494, a erré en Vendômois à coup sûr dès la fin du XV^e

et très probablement jusqu'à la Révolution, et même jusque sous la III^e République. A-t-il été entre les mains des Bénédictins de l'abbaye de la Trinité ? À en croire une tradition du XIX^e siècle, ce serait le cas. Un des Cueillette fut moine à la Trinité, ce qui prouve les liens entre la famille et l'abbaye, par ailleurs généreusement dotée par les Cueillette, d'après Saint-Venant⁸. Tout simplement, la famille a-t-elle offert le panneau, objet de piété, à l'abbaye vendômoise avant la Révolution ? A-t-elle conservé l'autre panneau ? Cela est assez difficile à établir en l'absence de toute base documentaire.

La réapparition du tableau à Orléans en 1909 : nouveau lien avec le Vendômois

Venons-en aux circonstances troublantes de son « invention » au tout début du XX^e siècle..., après une disparition de quatre siècles. Il est mentionné pour la toute première fois en 1909, lorsqu'il est présenté à la Société savante d'Orléans par son président, conservateur du musée local, M. Dumuys. Ce dernier signale à la société savante un *panneau peint du XV^e siècle, représentant un Ecce homo. Ce primitif, appartenant à Mme Piégard, d'Orléans, est actuellement entre les mains de M. G. Michy demeurant à Chécy. Il proviendrait selon la tradition familiale d'une abbaye du vendômois*⁹. Le 10 juin 1910, on reparle du tableau : Jacques Soyer, archiviste départemental, annonce à la même société qu'il a pu *examiner minutieusement... le curieux tableau appartenant à Mme Piégard signalé à la séance du 9 juillet 1909*¹⁰. Puis, il reproduit, en se trompant, l'inscription qui figure au dos du panneau et se trompe de nouveau sur l'identité du peintre ! Peu importe ! Le 10 février 1911, le même Soyer complète et rectifie les renseignements qu'il a fournis précédemment en citant quelques traces archivistiques des Cueillette et surtout en rectifiant sa mauvaise lecture de l'inscription ; cette fois il lit bien « Hey »¹¹.

Le grand érudit Henri Stein, en 1912, lors d'une séance de la Société nationale des antiquaires à Paris, reprend à fond la question évoquée à plusieurs reprises

5. De cette mention au dos du panneau, certains ont déduit qu'il manque de nos jours le deuxième volet du diptyque qui aurait dû représenter le commanditaire. Dommage ! On connaîtrait ainsi le visage d'un aïeul de Musset.

6. Voir MÉTAIS, *Cartulaire de l'abbaye de la Trinité*, t. III, p. 308.

7. Citée par HAMON et GIRAULT, *op. cit.*

8. SAINT-VENANT (Raoul de), *Dictionnaire du Vendômois... Vendôme*, t. I, p. 346. L'auteur précise que le fief dépend du comté de Blois au Moyen-âge. Les Cueillette apparaissent, qualifiées de « bourgeois de Vendôme » pour la première fois en 1350. En 1488, est cité justement un Jean Cueillette, secrétaire du roi, trésorier de Mgr de Bourbon qui, en 1493, se montre généreux avec les moines de la Trinité, titulaires du fief de Chesne-Carré, dont Chicheray relève. Il est alors cité en qualité de « notaire, secrétaire du roi et contrôleur en ses pays de Languedoc » : il s'agit bien de nôtre. Époux d'Éléonore Ruzé, il en a trois enfants dont une fille Marguerite qui épouse Denis Musset et a pour descendant Alfred de Musset. On a conservé aux Archives nationales (P 627, n° 67) un aveu rendu par le fils du commanditaire du tableau au duc de Vendôme en 1518, qui donne de nombreux détails sur la consistance dudit fief de Chicheray.

9. *Bulletin de la Société archéologique... de l'Orléanais*, t. XV, n° 195, p. 299-300.

10. *Ibidem*, t. XV, n° 197, p. 430-432.

11. *Ibidem*, p. 14-15.

non seulement à Orléans mais à Paris, à l'Institut (Académie des inscriptions) d'un *panneau peint de la fin du XV^e siècle conservé chez un habitant de Chécy (Loiret), aujourd'hui chez M. Piégard, chimiste du laboratoire départemental à Orléans*¹². Il le situe donc à la fois chez Michy et chez un certain « M. Piégard, chimiste du laboratoire départemental à Orléans ». Il ne s'agit plus d'une dame Piégard mais d'un monsieur Piégard. Duquel des deux frères Piégard parle-t-il, car il existe deux Piégard à Orléans pouvant répondre à cette formulation trop vague ?

Pour Stein c'est un détail sans importance, pour notre enquête cela en a un peu plus. Il n'est intéressé que par l'histoire des origines du panneau et livre à la science vingt-deux pages d'érudition sur la famille Cueillette, exploitant la notice du *Dictionnaire* de Saint-Venant mais aussi les ressources de la BnF (fonds d'Hozier) et les Archives départementales de Loir-et-Cher. Il fait du commanditaire un personnage essentiel du Vendômois à l'aisance telle qu'il aurait construit le vieux manoir de Freschines et bien arrondi les domaines de ses aïeux lors de ce siècle d'or français et spécifiquement vendômois ; il confirme que dès 1486 il porte le titre d'*argentier et secrétaire de Mgr de Beaujeu*, Pierre, le gendre de Louis XI, puis après 1488 celui de *Trésorier général du duc de Bourbonnais et d'Auvergne*. Donc notre seigneur de Freschines et Chichery est le financier fidèle et proche de Pierre de Beaujeu. Et, sommet de sa carrière administrative, Cueillette devient avant juillet 1491, le secrétaire de Charles VIII, poussé à ce poste probablement toujours par Anne et Pierre de Beaujeu. C'est dire l'influence et le poids politique et économique de ce seigneur vendômois issu de la bourgeoisie « à talents » du Val de Loire, comme les Villebresme, les Phélyppeaux, les Hurault et les Musset, entre autres. Son fils, prénommé Jean V, opère un changement d'assise territoriale en devenant maire de Tours et fondant une chapelle funéraire familiale dans une des églises de la ville, car, si son père est vendômois, sa mère née Ruzé est d'origine tourangelles.

Dans une nouvelle intervention du 24 juillet 1914, l'archiviste départemental, mieux informé qu'H Stein sur ce point, confirme bien que l'*Ecce Homo* ou « Christ au roseau » est à la veille de la Grande Guerre toujours *conservé à Orléans, chez M. Piégard, chimiste du laboratoire départemental*¹³. Mais l'indication de nom est pour nous, hélas, toujours trop vague car Piégard peut désigner soit Gaston soit son frère Maxime, occupant des fonctions proches dans le monde agricole rattaché au préfet du Loiret : les deux ont occupé une des chaires d'agriculture et un des deux Piégard fut le « chimiste » au laboratoire départemental agricole, à Orléans. Nous n'avons pu retrouver dans les archives le déroulé exact de carrière des deux

frères. Mais, grâce à divers documents des Archives du Loiret, dont deux demandes de congés ci-dessous, nous pouvons arriver à la certitude que seul Maxime a été à la fois « professeur spécial » d'agriculture et « chimiste du laboratoire départemental ». Il assumait en effet, en sus de la chaire d'agriculture, la charge de chimiste, responsable du laboratoire départemental, dans les années 1910 et 1912 et jusqu'à sa fermeture en 1937¹⁴ (fig. 2 et 3).

Il est donc celui des deux frères que citent sans aucun doute les érudits orléanais.

De plus, une coïncidence donne la clef de ces relations inattendues entre le monde agricole et celui des érudits orléanais réunis à cette époque autour d'un panneau peint du XV^e siècle : il se trouve, en effet, que les Archives départementales et le laboratoire sont voisins et chacun des deux directeurs dispose d'un appartement de fonction dans le même bâtiment de la rue d'Illiers. On devine donc que Maxime Piégard s'est vu confier le tableau familial pour le faire expertiser par son voisin Jacques Soyer, archiviste départemental, et son réseau d'érudits orléanais en ce début de XX^e siècle.

Pourquoi avoir éliminé le frère cadet ? Pour une première raison : il n'appartenait plus au monde agricole à ce moment là : Gaston Piégard, qui avait suivi la carrière de son frère aîné dans un premier temps, semble ne plus occuper de fonctions publiques à cette même époque¹⁵. De surcroît, seconde raison, il n'a aucun lien de parenté et donc pas d'héritage en commun possible avec un autre personnage essentiel de cette enquête, Gabriel Michy. Michy, entrepreneur et notable de Chécy, maire de Bou. Celui-ci apparaît bien dans nos sources comme un des « possesseurs » du panneau vers 1910, puis se déclare lui-même « propriétaire indivis » du tableau en 1924.

Au terme de cette enquête, nous éliminons donc Gaston Piégard et ne conservons que Maxime en qualité de possesseur attesté du tableau de Jean Hey au début du XX^e siècle. Et bien sûr Michy, son beau-frère.

L'*Ecce Homo* est en effet clairement un tableau « familial » car les deux possesseurs précités, Gabriel Michy et Maxime Piégard, sont de la même famille par leur mariage avec les deux sœurs Pillon, natives de Villiers-sur-Loir. Les Piégard et les Michy, qui font

14. Cf. AD 45, dossier 12 M 46. Renseignement aimablement communiqué par Chantal Fournier et Nicole Thiriot que nous remercions chaleureusement de leur aide. D'autres documents (rapports du préfet au conseil général) nous confirment que Maxime Piégard était à la fois le chimiste du labo et le professeur qui se déplaçait dans tout l'arrondissement pour des conférences, des exercices pratiques d'agriculture et de lutte contre le phylloxera. Il est dit occuper l'appartement de fonction jusqu'en 1937, date de suppression du laboratoire : le document de 1937 précisant du reste qu'il est « ancien professeur ». Maxime Piégard meurt en 1943.

15. Gaston a épousé une demoiselle Souchay, fille d'un armurier de la rue Royale d'Orléans, et occupé diverses fonctions dans l'administration naissante des Services agricoles, dont celle de « professeur d'agriculture », mais pas celle de chimiste, semble-t-il. Il quitte la fonction publique et devient négociant, 77 rue Royale, avant le 16 septembre 1904, date de l'acte de naissance de sa fille où figure ce détail (renseignement aimablement communiqué par M. Gérard Grange).

12. STEIN (Henri), « Le peintre Jean Hey et le financier Jean Cueillette », dans *Mémoires de la Société nationale des antiquaires... Séance du 11 décembre 1912*, t. 73, 1913, p. 1-22.

13. *Bulletin de... l'Orléanais*, t. XVII, n° 207.

expertiser leur tableau par les érudits orléanais et parisiens, avant la Grande Guerre, offrent donc un deuxième lien entre l'Ecce Homo de Jean Hey et le Vendômois.

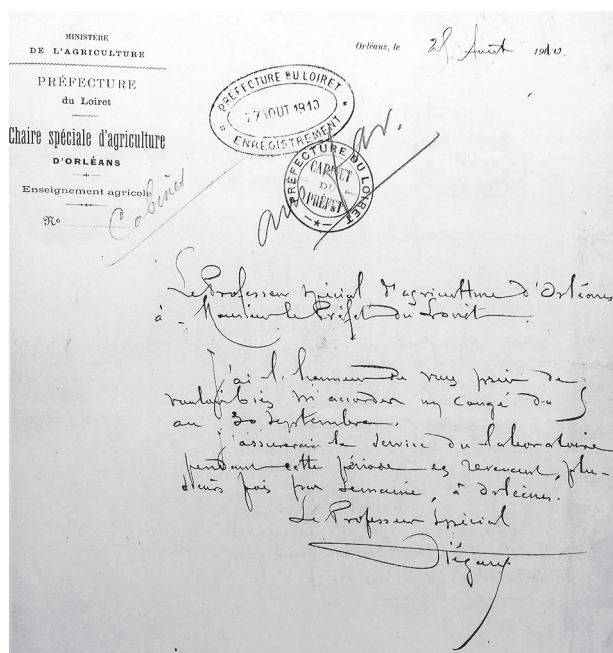
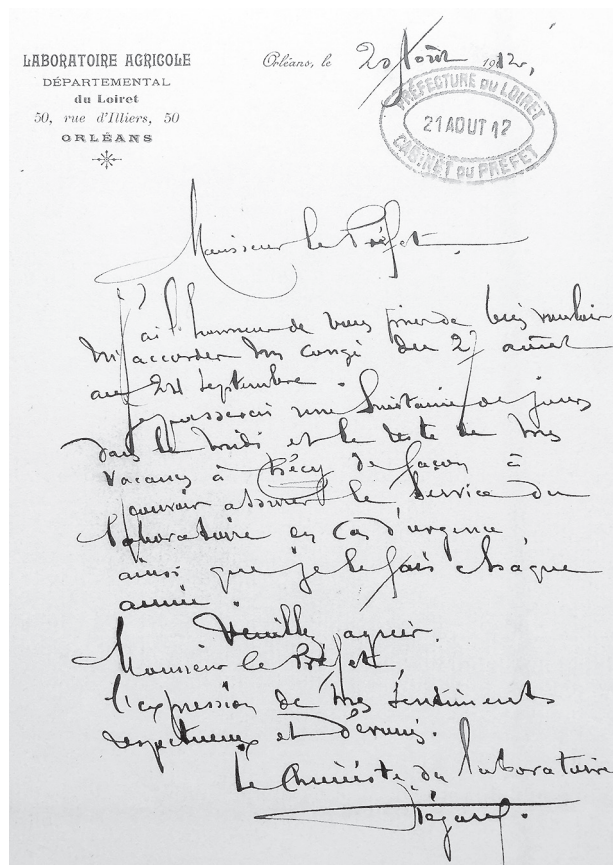


Fig. 2 et 3 : Demandes de congés adressées par Maxime Piégard au Préfet en 1912 et 1913 (AD Loiret, 12M 46).

C'est d'abord le nom de Piégard qui a retenu notre attention et envoyé sur une fausse piste. Nous connaissons cette famille à cause de nos travaux antérieurs sur l'histoire du château de La Vallée à Villiers. Les deux frères Piégard sont les petits-fils d'un paysan enrichi, après avoir été comme sa femme, simple domestique au château de La Vallée à Villiers. Les grands-parents Piégard étaient en effet au service d'une famille, les Montigny-d'Eschallard, alliés des du Bellay des Hayes, des Vié, des Marescot de Chalais, propriétaires de ce château depuis 1802¹⁶. Après le départ de la dernière des Eschallard, veuve du militaire Félix Villaret de Joyeuse, les Piégard furent assez fortunés pour acquérir une ancienne closerie et y terminer leur vie assez confortablement. Ils n'étaient plus de simples domestiques, et cette proximité avec des familles aristocratiques locales nous a d'abord fait soupçonner que les recherches sur la possession de l'Ecce Homo au XIX^e siècle devaient être orientées de ce côté.

Erreur manifeste !

Car nos connaissances archivistiques sur les possesseurs du tableau dans les années 1900 ne viennent pas confirmer cette hypothèse, contrairement à ce que nous pensions initialement (fig. 4 et 5) ! Car celui qui s'estime lésé par la vente de 1923 au musée de Bruxelles, Gabriel Michy, s'exprime en ces termes : « Ce tableau fait partie d'une succession indivis entre trois enfants et a été soustrait par une des filles et actuellement les autres enfants réclament ce tableau... La personne qui a vendu ce tableau n'en avait pas le droit puisqu'il était à trois propriétaires... j'écris à titre de cohéritier de ce tableau »¹⁷. Cette indivision en cohéritage ne peut venir des Michy, car Gabriel est fils unique¹⁸. Elle ne peut venir d'un héritage Piégard car au moins un des deux frères, Gaston Piégard, n'a aucun lien de parenté avec Michy. En revanche un héritage en commun a existé, et une indivision peut avoir existé, entre Gabriel Michy et Maxime Piégard qui ont épousé les deux sœurs Pillon de Villiers et sont donc, comme nous l'avons dit, beaux-frères. De plus, Michy et Maxime Piégard sont cités, ce dernier avec sa femme Madame Piégard, par les érudits orléanais comme « propriétaires » ou « possesseurs » de l'Ecce Homo. Ce lien familial proche avéré entre les deux possesseurs, ces mentions d'une femme Piégard, puis d'un troisième héritier renforcent

16. Pour plus de détails sur ce domaine, voir ERMISSE (Gérard), « Le château de La Vallée à Villiers-sur-Loir », BSAV, 2012.

17. Gabriel Michy, né le 25 août 1868 à Bou, est mort le 21 juin 1926 dans son château de la Herpinière à Chécy. Il a épousé en 1907 Joséphine Pillon, née le 23 décembre 1880 à Villiers-sur-Loir.

18. En effet, Gabriel est le fils unique et seul successeur d'un notable orléanais : Pierre Alphonse Michy, vigneron et négociant en vins de cette commune et de celle de Bou ; on trouve Michy cité ici ou là comme ami d'un préfet de la République, qui le favorise dans ses démarches et comme maire de Bou et fondateur d'une distillerie coopérative. On imagine qu'il a connu sa femme Joséphine en fréquentant le ménage du professeur d'agriculture Maxime Piégard et sa femme Ernestine pas seulement professionnellement. Maxime fréquente Chécy et les Michy encore à la veille de la Grande Guerre : il y passe ses congés et finit par y acheter une petite maison. Que s'est-il passé ensuite entre les deux sœurs qui ait abouti à la spoliation de M^{me} Michy ? Nous l'ignorons.

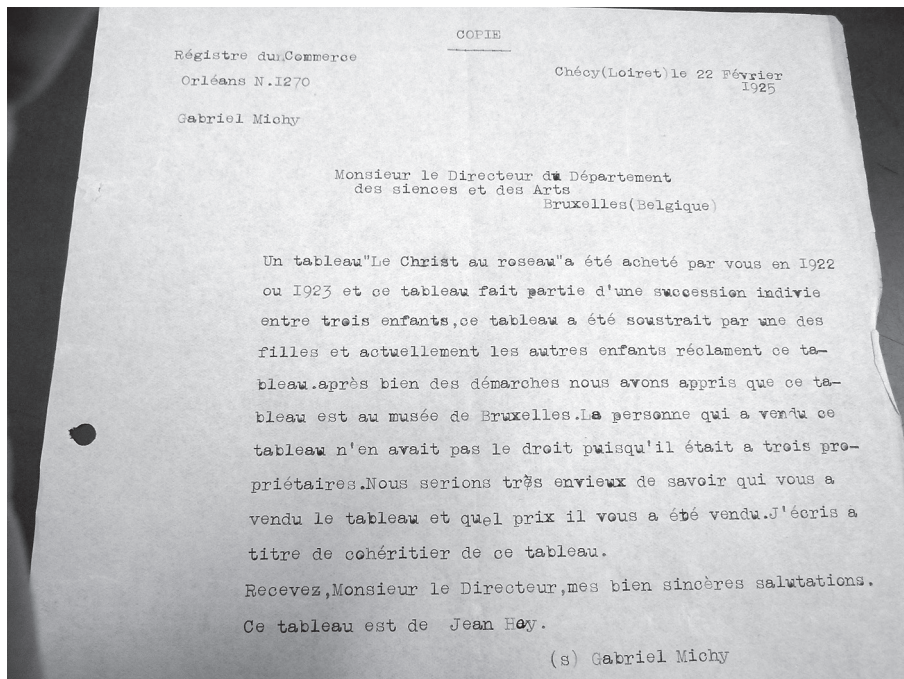
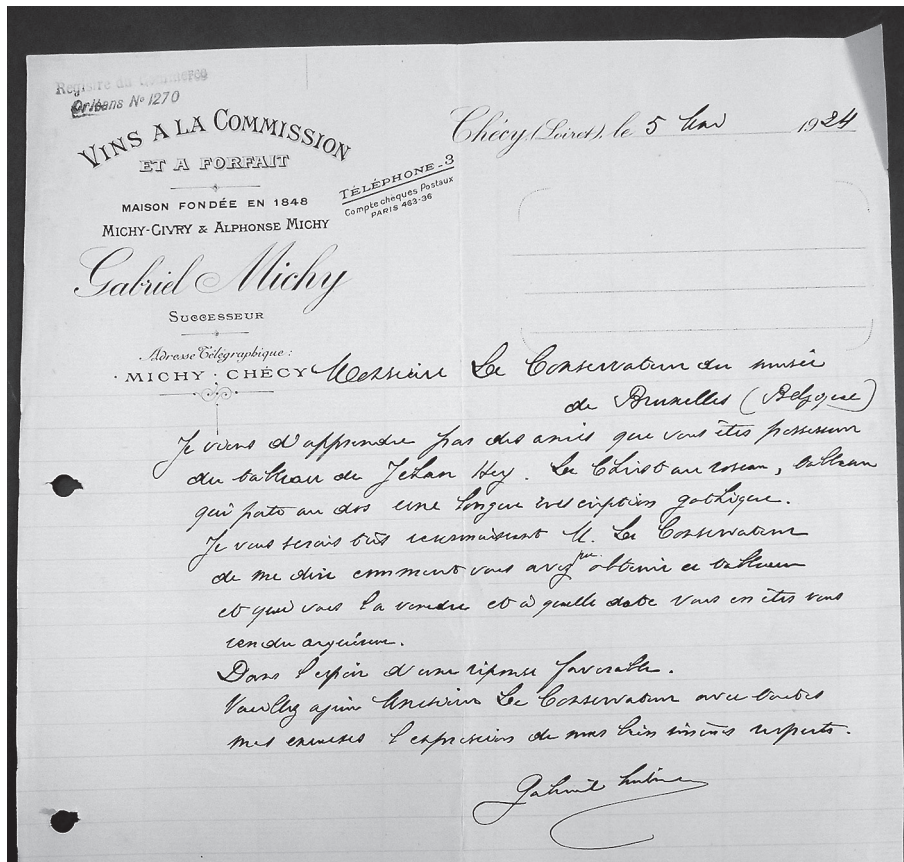


Fig. 4 et 5 : Lettres de G. Michy au Directeur du musée de Bruxelles (archives du musée; dossier 5555).

notre hypothèse d'un héritage par les femmes et nous amènent à pencher pour un héritage Pillon¹⁹.

Donc, la spoliation invoquée par Michy est certainement liée à une propriété commune indivise entre sa femme, sa belle-sœur et un autre héritier de la même famille, Donat, le seul frère des deux sœurs Pillon. La solution de cette énigme nous semble donc être à chercher du côté de ces trois enfants Pillon. De fait, dans sa réclamation Gabriel Michy évoque bien trois cohéritiers, dont lui-même, et cite *une fille* comme coupable de la vente illégale : en ce cas, il se désignerait comme mari représentant sa femme née Joséphine Pillon et désignerait madame Maxime Piégard, née Ernestine Pillon, comme l'autre *fille*. On ne sait rien de la brouille ou fâcherie familiale autour du tableau, sauf la mention que nous procurent les lettres de Gabriel Michy en 1924 et 1925, peu avant sa propre mort qui dut éteindre ses réclamations. Seuls d'éventuels descendants de ces familles pourraient nous renseigner sur cette affaire de vente illégale et de départ du tableau pour Bruxelles.

À suivre les articles parus avant 1914, on imagine que d'abord aux mains de Michy et de sa femme à Chécy, dans leur château de La Herpinière, le tableau a été mis entre les mains du beau-frère Maxime Piégard, voisin de palier de l'archiviste départemental qui accepte de l'étudier et de le faire expertiser par son réseau professionnel. Puis après la guerre, pour une raison inconnue, consciente de sa valeur vénale, la femme de Maxime l'aliène lors d'une vente aux enchères, oubliant qu'elle n'en était pas seule et légitime propriétaire. Voilà l'histoire, telle que l'on peut la déduire en toute hypothèse de la documentation disponible.

Mais, une autre difficulté survient : *a priori*, les Pillon sont des paysans ou artisans trop pauvres pour avoir pu acquérir un tel chef-d'œuvre. De plus, aucun document légal, inventaire après décès en particulier ne fait allusion à un tableau : ce qui renforce notre perplexité face à l'absence de preuves évidentes de leur propriété supposée. Toutefois, approfondissant le travail sur les Pillon, nous voyons que, autant le grand-père Pierre-Louis Pillon vit, sous le Second Empire, comme un simple artisan de village, un maréchal-ferrant, dans une petite maison de la rue Basse à Villiers, avec son pauvre mobilier et ses ustensiles de maréchal-ferrant et de vigneron, autant le père des deux filles, Ernest, s'est bien enrichi.

Ernest a épousé une héritière, Joséphine Clément, qui ayant du bien au soleil lui apporte 4 000 francs de biens propres à faire fructifier et ensemble ils sont à la tête, à son décès en 1899, d'un ensemble de titres mobiliers, obligations et actions diverses (dont des chemins de fer au Portugal et au Brésil) assez conséquent. Le profil n'est plus le même : du vigneron du

Second Empire avec huit bouches à nourrir, dont cinq fils qui deviendront tous maréchaux comme lui, on passe sous la III^e République naissante à un père de trois enfants seulement, dont deux filles qui s'en vont à la ville épouser des membres de la nouvelle élite instruite, tous des notables, chacun dans son secteur d'activité. Ernest Pillon est devenu un notable local : il est le maire de la commune pendant huit années de 1882 à 1890²⁰. Il est l'ami du fameux Docteur Silly, certes socialiste, athée et « docteur des pauvres » de Villiers, mais qui entretient des relations chaleureuses avec la châtelaine lors de l'année terrible en 1871 au service de la population : il y a à Villiers, à ce moment-là, un milieu de notables, rouges ou blancs, qui se fréquentent au-delà de leurs divergences philosophiques et partagent probablement les mêmes goûts. Le maire Pillon est naturellement en relation avec les gens les plus importants de Villiers, dont les Waresquiel ou les Du Petit-Thouars. C'est lorsqu'il est en charge de la commune que survient la mort de Marie, la dernière des Waresquiel, qui, sans descendance, lègue son château à son régisseur, et dispose de ses autres biens avant de mourir en 1886. Le régisseur Sterlin, curieux personnage en vérité, nouveau châtelain de La Vallée, mais perdu de dettes, est lui aussi membre du conseil municipal de Villiers dès 1882. Candidat malheureux au poste de maire, il est réélu au conseil en 1888 et finalement poursuivi par ses créanciers, il doit vendre le château de La Vallée à Reinhard, un industriel d'Orléans, en 1889²¹. Les dames Waresquiel sont probablement à l'origine du dépôt à la sacristie du magnifique « cabinet flamand », qui s'y trouve encore. On ne peut exclure que, de même, elles aient donné ce tableau d'origine flamande comme elles, au maire de leur commune d'adoption, Pillon, pour le remercier de son action, ou pour toute autre raison.

On ne peut exclure non plus une transmission par Ernest Pillon à ses trois enfants après sa mort en 1899, peu de temps avant la réapparition de *L'Ecce Homo* à Orléans en 1909. Mais ceci reste une hypothèse non vérifiée en l'absence de trace écrite.

Le maire Ernest Pillon a un fils et deux filles. Du fils Donat Pillon, on connaît l'acte de naissance, à Villiers, le 22 février 1879, puis plus rien. La première des filles, Ernestine, conçoit une fille hors mariage à Orléans, en mai 1895, avec son concitoyen Maxime Piégard, professeur d'agriculture à Romorantin, et régularise sa situation à Blois en juillet 1895. Le couple vit en Loiret où le retrouve le jeune Gaston Piégard, qui suit les traces de son frère Maxime, et la jeune sœur d'Ernestine, Joséphine, qui, à 27 ans, convole avec Gabriel Michy, lequel lui apporte le statut d'une « châtelaine » vivant en bourgeoise dans son château de La Herpinière à Chécy. Les filles Michy comme Piégard ont eu une

19. De fait, les sœurs Pillon ont un frère prénommé Donat Marie Aimé, né le 22 février 1879 à Villiers. On ne connaît à ces trois Pillon aucun autre frère ni sœur.

20. Au moment de la crise du conseil municipal qui se termine par son élection en 1882, Ernest a comme concurrent au poste de maire son futur gendre Piégard !

21. Pour plus de détails sur ce point, voir Gérard ERMISSE, « Histoire du château de La Vallée à Villiers-sur-Loir », BSAV, 2012, p. 91-112.

descendance qui conserve peut-être des documents familiaux intéressants. On sent, même à travers les documents publics, la proximité morale entre Ernest Pillon et les Piégard : ainsi son gendre Maxime est présent lors de son décès à Villiers en 1899 et est celui qui le déclare en mairie.

Disons, en conclusion sur ce point, que la provenance vendômoise du tableau réapparu à Orléans en 1909 est bien attestée via les deux familles Piégard et Pillon de Villiers-sur-Loir, citées à l'envi comme étant les possesseurs, par les milieux érudits qui expertisent l'objet d'art. L'origine de cette possession, elle, nous demeure inconnue. Chef-d'œuvre acquis ou hérité et comment ? Au près de qui ? Nous n'en savons rien et ce qui précède n'est que déduction. Donc la prudence s'impose faute de document probant.

Le but de l'expertise opérée par les Michy et les Piégard en 1909 : vénal assurément ! Les analyses des scientifiques n'ont pour but que de déterminer la valeur vénale en vue d'une vente qui arrive dans les années vingt.

En 1923, une curieuse acquisition par un musée belge

Après la réapparition en 1909, à Orléans, c'est, de nouveau le silence pendant la décennie suivante, avant que désormais bien connu et valorisé par de nombreux articles érudits, le tableau *Ecce Homo* du «Maître de Moulins» ne soit acquis par le musée royal des Beaux-arts de Bruxelles, en mai 1923.

Voyons comment l'*Ecce Homo* de Jean Hey, est arrivé à Bruxelles. Les circonstances de l'achat éclairent les réseaux et procédés des marchands d'art en ce début du XX^e siècle et les liens entre musées, collectionneurs amateurs et marchands professionnels internationaux. Des doutes s'expriment alors sur les conditions et la légalité de son acquisition par le musée. Les faits sont naturellement prescrits.

LA RÉAPPARITION DU TABLEAU DE JEAN HEY À BRUXELLES EN 1923

Lors d'une séance de travail aux Archives du Musée des Beaux-arts de Bruxelles en janvier 2012, grandement facilitée par M^{me} Michèle Van Kalck, en charge de ces collections, nous avons pu élucider les conditions assez particulières de l'entrée de ce tableau dans les collections belges. Les Archives du Musée conservent en effet, un dossier assez volumineux concernant l'acquisition opérée en 1923.

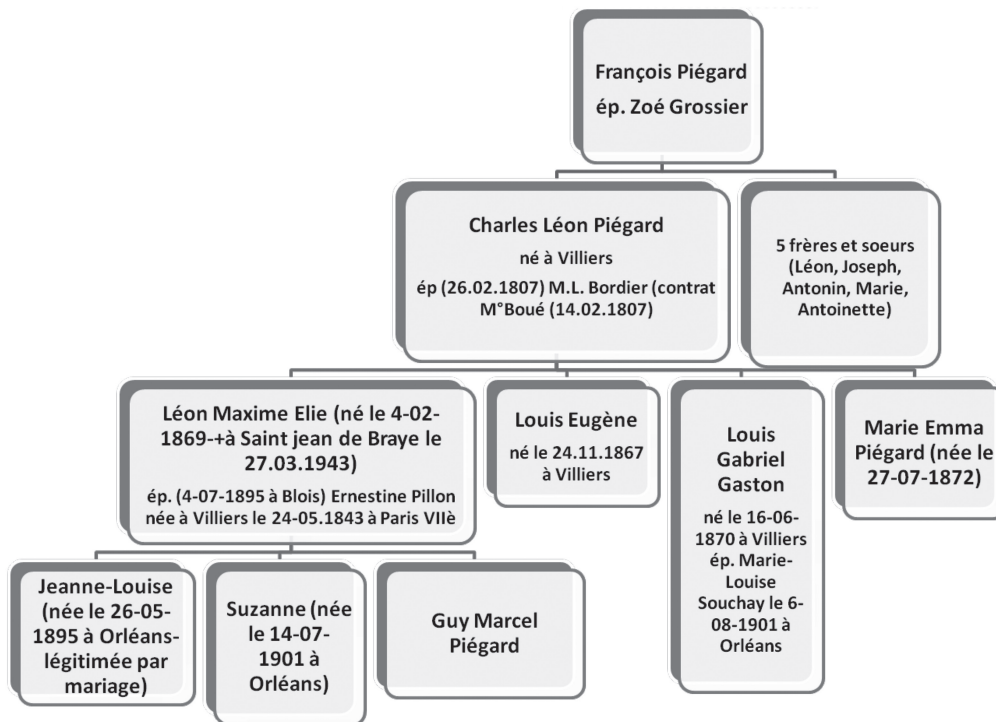
Il y a d'abord discussion sur la valeur du tableau d'un Jean Hey, peintre méconnu qui n'est pas encore le «Maître de Moulins». Le prix semble trop élevé aux responsables du musée. Un premier *rapport au comité des accroissements pour la section arts anciens* du

musée, rédigé très probablement en vue de la séance du 7 mai 1923 par le conservateur adjoint du musée, Bautier, est plus que circonspect : «les qualités de l'œuvre étant assez minces ; y a-t-il lieu de s'y arrêter eu égard au prix élevé ?». Ce rapport comporte aussi une apostille manuscrite de la main d'E. Verlant, membre de la commission heureusement beaucoup moins négative. Verlant trouve le tableau intéressant en tant que tel, au vu de ses qualités esthétiques, mais aussi parce qu'on l'attribue à Jean Hey, «peintre flamand». Jean Hey trouve aussi grâce à ses yeux en raison de la mention louangeuse qu'en fait Lemaire des Belges. Il conclut donc nettement en faveur de l'acquisition, à condition de réduire le prix de 50 000 à 30 000 francs. Cet avis est suivi par d'autres membres de la commission qui opinent en faveur d'une acquisition au prix de 30 000 francs seulement. Ce sera déterminant (fig. 6).

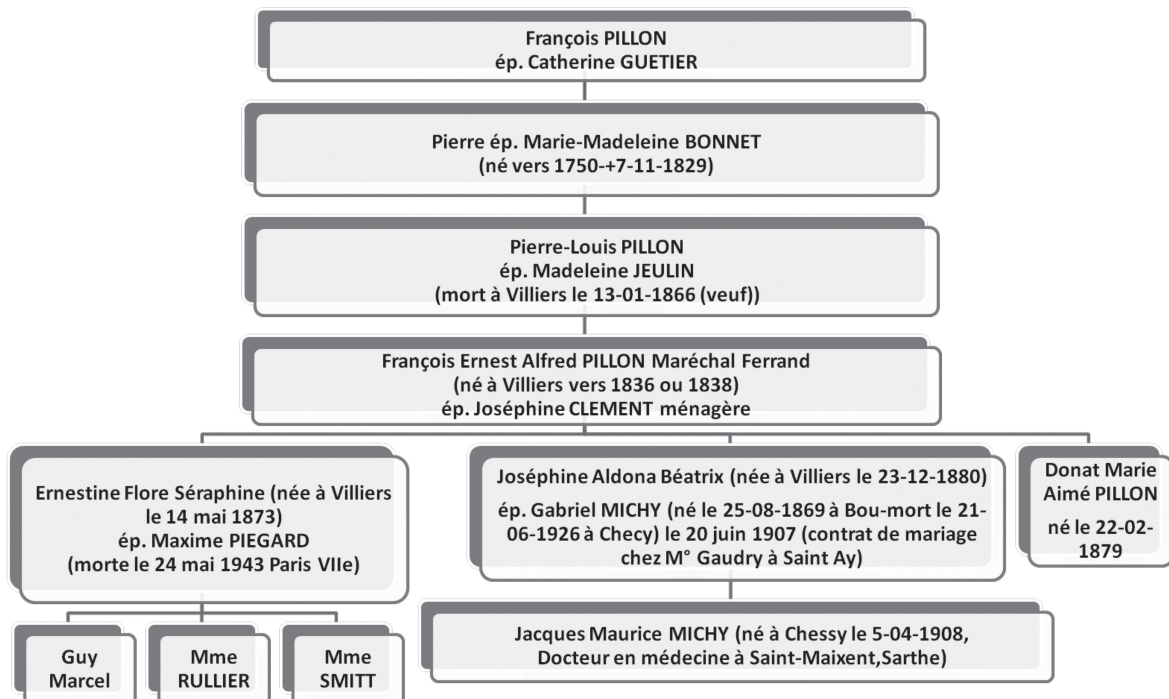
La question est examinée de nouveau lors des séances du 7 mai et 11 juin 1923 et un accord est trouvé avec le vendeur pour la somme demandée par le musée. Qui est-il ? C'est une certaine M^{me} Puyt, antiquaire bruxelloise. Un an plus tard, le 2 mai 1924, une première contestation est soulevée par un antiquaire, Dubigk, ayant pignon sur rue à Paris et à Londres, qui revendique des droits à une commission de 5 %. Dubigk est la première victime de ce «trafic d'objets d'art», Il apparaît alors que les Puyt ne sont que les intermédiaires du célèbre critique d'art et responsable de l'Action française, Louis Dimier, véritable et récent propriétaire du tableau de Jean Hey²². Ce couple d'antiquaires belges est en réalité chargé par Dimier de négocier avec le musée belge. Le musée répond négativement à cette première réclamation en juillet 1923 et ne veut connaître que M^{me} Puyt, vendeur officiel. Mais il a entendu parler de Louis Dimier : «dont l'intervention antérieure ne nous est connue que par une allusion d'un correspondant parisien». En effet, un de ses correspondants habituels, le grand collectionneur Maurice Magnin, évoque les circonstances qui ont fait sortir le «Christ au roseau», autrement dit notre *Ecce Homo*, des mains de la famille Piégard-Michy²³. Il a été alerté, à la lecture du Journal des Arts, sur l'acquisition du tableau de Jean Hey par le musée de Bruxelles. Or, Magnin se souvient d'avoir participé à une vente aux enchères l'année précédente (1922) dans les conditions qu'il évoque en ces termes : «J'ai poussé l'année dernière ce beau petit morceau contre Louis Dimier à une modeste vente de l'ordre de celle dont vous dites si bien qu'elles ne sont pas pour marchands à l'américaine et où il était loin d'avoir été mis en place

22. Une consultation rapide de l'inventaire en ligne des archives Dimier, conservées à l'Institut national de l'histoire de l'art, n'a donné aucun résultat. Louis Dimier a donc vendu très rapidement via le réseau des antiquaires internationaux une œuvre achetée en vente publique l'année précédente. Il ne semble pas l'avoir spécialement étudiée malgré son intérêt connu pour les primitifs.

23. Célèbre collectionneur à l'origine, avec sa sœur Jeanne, du musée Magnin de Dijon, habitant «Les Platanes» à Brazé-en-Plaine (Côte-d'Or) d'où il écrit sa lettre au musée le 10 septembre 1923.



GÉNÉALOGIE PIÉGARD



GÉNÉALOGIE PILLON

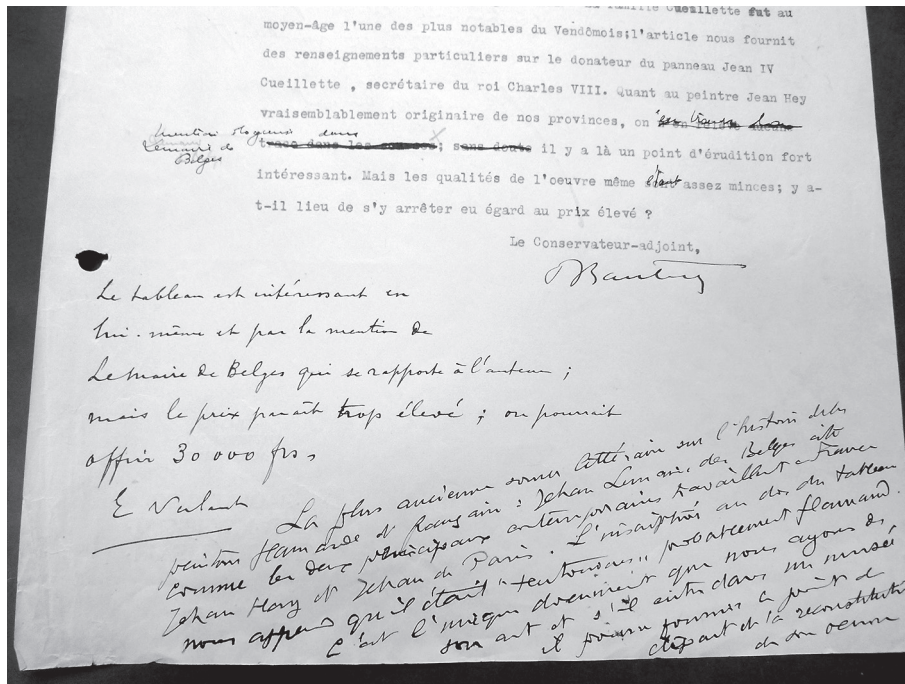


Fig. 6 : Rapport du conservateur-adjoint Bautier avec apostilles (*ibidem*).

d'honneur. Mais, Louis DIMIER avait sur moi l'immense avantage de le connaître à fond et d'ancienne date, tandis que je le voyais pour la première fois et que la crainte d'attirer sur lui à l'exposition l'attention d'un public qui semblait généralement en faire peu de cas, m'empêchait d'étudier congruement l'inscription... J'ai lâché pied aux environs de 2.200 francs et, à la façon dont Louis DIMIER, qui l'a eu pour 10 ou 20 francs de plus, se sauvait en le serrant entre ses bas, j'ai compris quelle sottise j'avais dû faire; mais je le regrettais surtout comme primitif français, catégorie qui me manque absolument». Et voilà comment notre «Christ au roseau» de Jean Hey, peintre aussi français que flamand aux yeux de Magnin, a échappé à la France et au musée Magnin de Dijon, où il a failli arriver!

Tout ceci éclaire bien la manière un peu spéciale dont ce tableau est entré dans les collections bruxelloises, et complète les deux correspondances de Gabriel Michy déjà citées du 5 mai 1924 et 22 février 1925. Gabriel Michy est lui aussi débouté: l'État belge, ayant acheté régulièrement à un marchand de tableaux, ne s'estime pas concerné par cette réclamation et ne veut rien savoir de ce qui s'est passé en amont entre différents marchands et encore moins connaître d'un différend familial entre propriétaires d'une même famille. La mort de Michy, survenue le 21 juin 1926, a mis fin à toutes ses démarches.

Conclusion

En conclusion, au moins provisoire, nous ne pouvons qu'avouer notre échec relatif dans nos recherches sur le sort énigmatique de ce chef-d'œuvre «vendômois» pendant quatre siècles, entre la fin du XV^e et le début du XX^e siècle... mais une bonne surprise peut toujours survenir qui relancerait l'enquête! Nous nous contenterons d'avoir fait découvrir à nos lecteurs le lien de longue durée qui unit de 1494 à 1923 un chef-d'œuvre de peinture gothique et le territoire vendômois à travers commanditaire originel et possesseurs lointains.

Nous avons pu d'une autre manière, éclairer les conditions de sortie du territoire français au début du XX^e siècle, de ce *trésor national* commandé par un collaborateur des Bourbons et du roi de France à un artiste, certes flamand, mais œuvrant en France, en cette fin du Moyen-âge. Découvert aussi le fait que le panneau de dévotion de Jean Cueillette n'a guère voyagé hors de son pays de Vendôme avant d'être vendu en 1923. À qui a-t-il appartenu avant même la Révolution? À l'abbaye de la Trinité? À sa famille? Que s'est-il passé lors de la Révolution? Comment est-il arrivé à Orléans chez les Pilon-Piégarde et Pilon-Michy de Villiers? Il faut compter sur une bonne fortune archivistique pour espérer résoudre plus avant toutes ces questions aujourd'hui encore sans réponse assurée. Une partie seulement du voile a été levée.